

Délibération DEL-CC-2024-039

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 19 MARS 2024

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (57) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, Philippe ROBIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Sophie BESNARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOUIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAIS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (10) : François MARY pouvoir à Emmanuelle MENARD, Nathalie BERNARD pouvoir à Julie COUTOUIS, Jean-Pierre BODIN pouvoir à Johnny BROSSEAU, Marie-Line BOTTON pouvoir à Rachel MERLET, Pascal GABILY pouvoir à Etienne HUCAULT, Marie GAUVRIT pouvoir à Jean-Yves BILHEU, Jean-Paul GODET pouvoir à Claude POUSIN, Catherine GONNORD pouvoir à André GUILLERMIC, Emmanuelle HERBRETEAU pouvoir à Roland MOREAU, Dominique TRICOT pouvoir à Gilles PETRAUD,

Absents (18) : François MARY, Jean Claude METAIS, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Odile LIOUSRI-DROCHON, Patricia MIMAULT, Karine PIED, Rodolphe ROUE, Dominique TRICOT

Date de convocation : 13-03-2024

Secrétaire de séance : Monsieur Joël BARRAUD

FINANCES

Budget annexe Régie à autonomie financière Assainissement (SPIC) : vote du budget primitif 2024

Annexe : Présentation synthétique, Liste des opérations votées au Budget Primitif 2024

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation ;

Considérant l'annexe jointe.

Il s'agit de voter le Budget Primitif concernant le budget annexe Assainissement, tel que présenté en annexe. Il s'agit d'un budget à autonomie financière soumis à la TVA.

Le conseil communautaire, est invité à :

- **adopter le budget primitif 2024 du budget annexe Régie à autonomie financière « Assainissement » qui regroupe l'Assainissement Collectif et Non Collectif depuis le 01/01/2023, avec reprise anticipée des résultats antérieurs conformément aux comptes de gestion, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 13 762 200,35 € ;**

Section de fonctionnement	6 360 373,53 €
Section d'investissement	7 401 826,82 €

- **voter le budget annexe Régie à autonomie financière « Assainissement » conformément à la nomenclature M 49 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.**
- **adopter cette délibération, par 67 voix Pour, 0 voix Contre, et 0 Abstention**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **27 MARS 2024**

Notifié ou publié le **27 MARS 2024**

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
	T		
	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 360 373,53	6 204 758,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P			
O			
R			
T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 155 615,53
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	6 360 373,53	6 360 373,53

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
	T		
	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 814 708,00	6 725 169,32
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	871 338,56	676 657,50
E			
P			
O			
R			
T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 715 780,26	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 401 826,82	7 401 826,82

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	13 762 200,35	13 762 200,35
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 883 040,10	0,00	2 346 950,00	2 346 950,00	2 346 950,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 463 155,00	0,00	1 636 500,00	1 636 500,00	1 636 500,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	17 300,00	0,00	18 800,00	18 800,00	18 800,00
Total des dépenses de gestion des services		4 366 495,10	0,00	4 005 250,00	4 005 250,00	4 005 250,00
66	Charges financières	302 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	9 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 429,08	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 707 924,18	0,00	4 285 250,00	4 285 250,00	4 285 250,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 251 855,61	0,00	224 855,53	224 855,53	224 855,53
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 842 381,00	0,00	1 850 268,00	1 850 268,00	1 850 268,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 094 236,61	0,00	2 075 123,53	2 075 123,53	2 075 123,53
TOTAL		7 802 160,79	0,00	6 360 373,53	6 360 373,53	6 360 373,53

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 360 373,53
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 694 271,30	0,00	5 849 000,00	5 849 000,00	5 849 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes de gestion des services		5 696 771,30	0,00	5 852 000,00	5 852 000,00	5 852 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 706 771,30	0,00	5 852 000,00	5 852 000,00	5 852 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	387 124,00	0,00	352 758,00	352 758,00	352 758,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		387 124,00	0,00	352 758,00	352 758,00	352 758,00
TOTAL		6 093 895,30	0,00	6 204 758,00	6 204 758,00	6 204 758,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	155 615,53
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 360 373,53
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 722 365,53
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 417 863,11	869 196,58	3 500 950,00	3 500 950,00	4 370 146,58
	Total des dépenses d'équipement	3 417 863,12	869 196,58	3 500 950,00	3 500 950,00	4 370 146,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 920 000,00	0,00	901 000,00	901 000,00	901 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 922 200,00	0,00	901 000,00	901 000,00	901 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	52 000,00	2 141,98	60 000,00	60 000,00	62 141,98
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 392 063,12	871 338,56	4 461 950,00	4 461 950,00	5 333 288,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	387 124,00	0,00	352 758,00	352 758,00	352 758,00
041	Opérations patrimoniales (4)	103 727,93	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	490 851,93	0,00	352 758,00	352 758,00	352 758,00
	TOTAL	5 882 915,05	871 338,56	4 814 708,00	4 814 708,00	5 686 046,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 715 780,26
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 401 826,82
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	832 125,00	676 657,50	338 717,50	338 717,50	1 015 375,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 623 573,16	0,00	2 340 866,97	2 340 866,97	2 340 866,97
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 455 698,17	676 657,50	2 679 584,47	2 679 584,47	3 356 241,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	112 292,28	0,00	1 910 461,32	1 910 461,32	1 910 461,32
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	112 292,28	0,00	1 910 461,32	1 910 461,32	1 910 461,32
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	52 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 619 990,45	676 657,50	4 650 045,79	4 650 045,79	5 326 703,29
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 251 855,61	0,00	224 855,53	224 855,53	224 855,53

AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS - 40002 ASSAINISSEMENT - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 842 381,00		1 850 268,00	1 850 268,00	1 850 268,00
041	Opérations patrimoniales (4)	103 727,93		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 197 964,54		2 075 123,53	2 075 123,53	2 075 123,53
TOTAL		5 817 954,99	676 657,50	6 725 169,32	6 725 169,32	7 401 826,82

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 401 826,82
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 722 365,53
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Liste des opérations votées au Budget Primitif 2024

Opération		Report de crédit		Total Budget
00098	ETUDES ET MATERIELS	276 093,98 €	633 950,00 €	910 043,98 €
00099	TRAVAUX DE RESEAUX	413 217,80 €	1 600 000,00 €	2 013 217,80 €
13356	STEP ST MARSAULT	79 422,50 €	12 000,00 €	91 422,50 €
202102	TRANSFERT EFFLUENTS TRAITES NUEIL LES AUBIERS	100 462,30 €	- €	100 462,30 €
202301	PR LE PLESSIS CERIZAY		50 000,00 €	50 000,00 €
202303	STEP ARGENTONNAY		200 000,00 €	200 000,00 €
202302	TRANSFERT EFFLUENTS LA BUTEE LE PIN		85 000,00 €	85 000,00 €
202401	ASSAINISSEMENT RUE DE LA MARE LA CHAPELLE GAUDIN		70 000,00 €	70 000,00 €
202402	AGRANDISSEMENT DU LAGUNAGE NATUREL DE VOULTEGON		300 000,00 €	300 000,00 €
202403	INSTALLATION D'UN SPEED O CLARE STEP NUEIL LES AUBIERS		50 000,00 €	50 000,00 €
202404	REHABILITATION PR SAINT PORCHAIRE		250 000,00 €	250 000,00 €
202405	REHABILITATION PR GRAND DOUE NLA		50 000,00 €	50 000,00 €
202406	TRAVAUX AMENAGEMENT STEP NLA		50 000,00 €	50 000,00 €
202408	MISE EN PLACE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES STEP CERIZAY		150 000,00 €	150 000,00 €
	Opérations d'investissement	869 196,58 €	3 500 950,00 €	4 370 146,58 €